

FONCTIONS - ENJEU – RISQUE DE DISPARITION - VULNERABILITE– REPONSE - PRIORISATION

SECONDE PHASE DE LA STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES

BASSIN VERSANT DE LA TET

ATLAS DES ENTITES DE GESTION PRIORISATION

SOMMAIRE

I. PRECAUTIONS D’USAGE	2
I.1. Rappel des limites de l’espace de référence	2
I.2. Principes généraux de la méthode employée	2
I.3. Echelle d’utilisation.....	2
II. COMPOSITION DE L’ATLAS CARTOGRAPHIQUE	2
II.1. Index des entités de gestion	2
III. PRIORISATION.....	4
III.1. Carte générale	5
III.1. Atlas des entités de gestion.....	7

I. PRECAUTIONS D'USAGE

I.1. Rappel des limites de l'espace de référence

L'espace de référence sert « d'enveloppe » pour évaluer tous les critères nécessaires à la réalisation d'une stratégie de gestion des zones humides ; il ne doit pas être apprécié comme un inventaire des zones humides. Ces inventaires sont réalisés sur le terrain par des phytosociologues qui caractérisent la végétation et les typologies de sol selon un cadre réglementaire précis. Dans cette optique, il paraît évident que l'espace de référence ne répond à aucun des critères nécessaires à la définition d'une zone humide et ne peut donc se substituer à un inventaire de terrain pour affirmer ou infirmer la présence de zones humides.

I.2. Principes généraux de la méthode employée

L'approche déployée dans la méthode de l'agence de l'eau pour élaborer une stratégie de gestion des zones humides repose essentiellement sur la géomatique. La géomatique est une discipline regroupant les pratiques, méthodes et technologies qui permettent de collecter, analyser et diffuser des données géographiques.

Ainsi, la méthode repose sur une évaluation cartographique des différentes informations nécessaires à la réalisation d'une stratégie de gestion des zones humides. L'avantage principal de cette approche géomatique est de pouvoir travailler à l'échelle d'un grand bassin versant comme celui de la Têt sans avoir à déployer d'importants moyens pour récolter des informations de terrains sur l'ensemble du territoire. Toutefois, cet avantage représente également une limite, car les données mobilisables sur l'ensemble du territoire sont peu nombreuses et rarement dédiées à la problématique. L'évaluation des caractéristiques intéressantes des zones humides est donc moins précise et juste que si elle était réalisée à partir de relevés de terrain dédiés.

I.3. Echelle d'utilisation

L'échelle géographique de l'ensemble des données produites dans le cadre de cette stratégie limite également son utilisation à l'échelle locale. La délimitation des données est significative à l'échelle du bassin versant, mais en aucun cas à l'échelle d'un projet ou d'une exploitation agricole. Elles peuvent toutefois être utilisées comme une information complémentaire pour aider à la caractérisation d'une portion réduite du territoire.

II. COMPOSITION DE L'ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Cette cartographie présente l'évaluation de la priorisation.

L'atlas débute par un aperçu général de la donnée sur tout le bassin versant, puis chaque planche représente une entité de gestion. L'index suivant référence l'ensemble des entités de gestion du territoire et permet d'y identifier la page concernée.

II.1. Index des entités de gestion

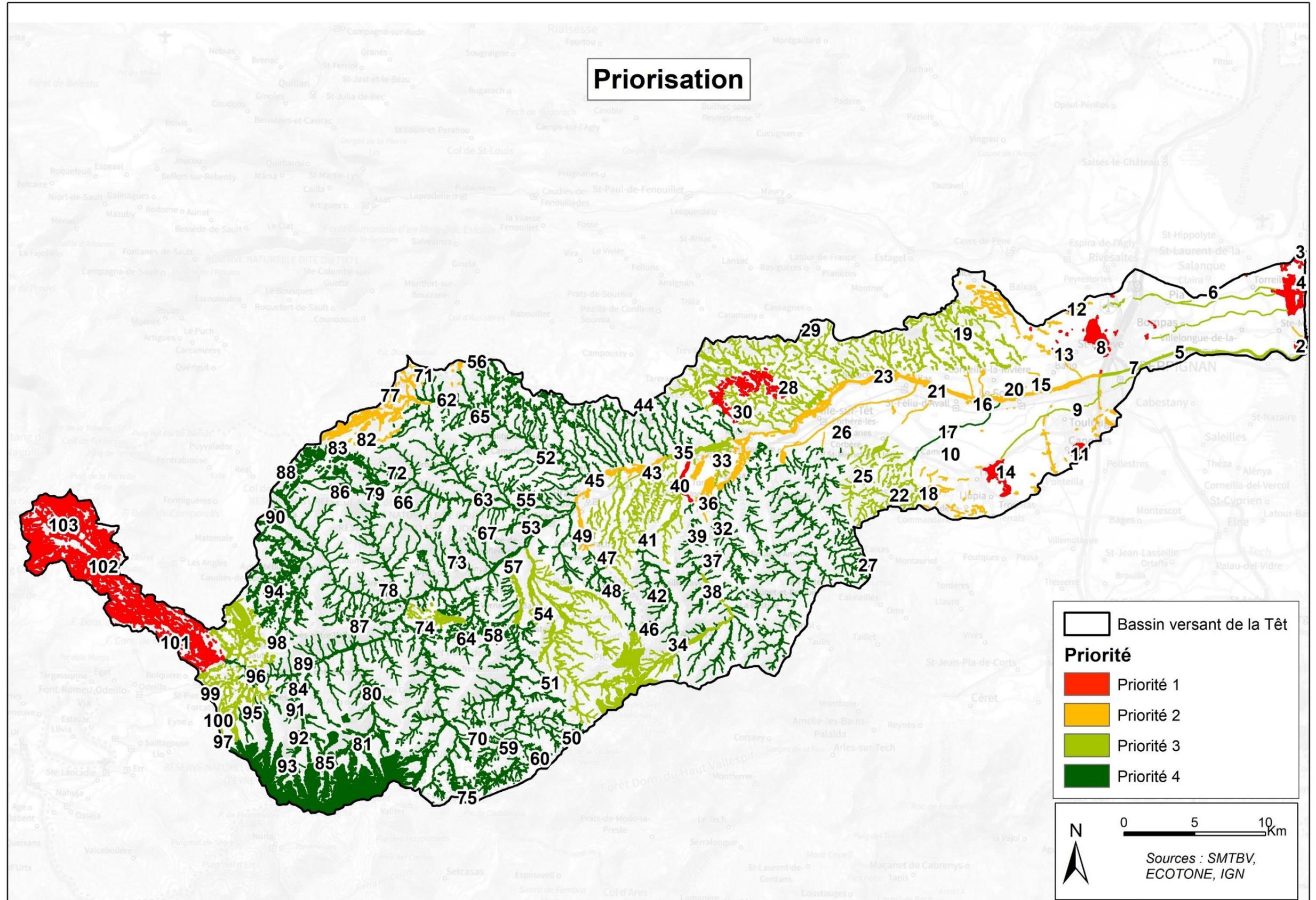
Numéro de l'entité	Nom de l'entité	Page de l'atlas
1	Ruisseau Achau Nobe	8
2	Ancien bras de la Têt et milieux arrières-dunaires	9
3	Milieux associés à l'embouchure de l'Agly	10
4	Bourdigou	11
5	Têt aval	12
6	Cours secondaires de la plaine du Roussillon	13
7	Mares temporaire et dépressions de Torremilla et de la plaine de Baixas/Saint-Estève et éléments microtopographiques	14
8	Têt dans l'agglomération de Perpignan	15
9	Basse	16
10	Éléments microtopographiques du BV de la Basse	17
11	Prade de Canohès	18
12	Éléments microtopographiques de la plaine de Baixas / Saint-Estève	19
13	La Boule et ses affluents	20
14	Prade de Thuir	21
15	Aval des recs de força real	22
16	Plan d'eau des Bouzigues	23
17	Aval de la rivière de Castelnou	24
18	Chevelu du Bv de la Basse	25
19	Recs de força Real	26
20	La Têt de Vinça à Perpignan	27
21	Aval de la rivière de la Comelade	28
22	Recs de la rivière de Castelnou	29
23	Plans d'eau de Millas	30
24	Annexe alluviale remarquable en rive gauche de la Têt	31
25	Recs de la rivière de la Comelade	32
26	L'aval du Bolès et milieux associés	33
27	Recs du Bolès	34
28	Recs de Montalba	35
29	Recs de Montalba 2	36
30	Prairies de Montalba	37
31	Aval du Crozès et affluents	38
32	Amont du Crozès et affluents	39
33	Aval des cours rive droite du lac de Vinça	40
34	Affluents forestiers de la Lentilla	41
35	Lac de Vinça	42
36	Milieux de la plaine de Vinça	43
37	Têtes de bassins du Serrat del Ginèbre	44
38	Fond de vallée amont de la Lentilla	45
39	Partie intermédiaire de la Lentilla et affluents	46
40	Aval de la Lentilla	47
41	Aval du Llech	48

Numéro de l'entité	Nom de l'entité	Page de l'atlas
42	Amont de Llech	49
43	Affluents rive droite de la Têt au niveau de Marquixanes	50
44	Recs en rives gauche de la Têt entre Prades et Vinça	51
45	La Têt de Prades à Vinça	52
46	Têtes de bassins autour du Canigou	53
47	Le ruisseau le Lliscou et affluents	54
48	Amont de la Llitéra	55
49	Aval de la Llitéra	56
50	Milieux autour du Cime des Cums	57
51	Amont de la rivière de Cady	58
52	Aval de la Castellane et affluents	59
53	Affluents de la Têt entre Villefranche-de-Conflent et Prades	60
54	Aval de la rivière de Cady	61
55	Aval de la rivière de Nohèdes	62
56	Tête de bassin sous le pic Rossello	63
57	Aval de la Rotja	64
58	Cours d'eau rive gauche de la Rotja	65
59	amont de la Rotja	66
60	Tête de bassin de la Rotja	67
61	Fond de vallée intermédiaire de la Castellane	68
62	Affluents forestiers de la rive gauche de la Castellane	69
63	Rivière d'Urbanya	70
64	Cours d'eau en rive droite de la Têt au niveau d'Olette	71
65	Cours d'eau du versant nord de la Gare de l'Estander	72
66	Rive droite de la rivière de Nohèdes	73
67	Cours d'eau en rive gauche de la Têt au niveau d'Olette	74
68	La Têt de Fontpédrouse à Prades	75
69	Pla de Gante et milieux autour de Souanyas	76
70	Amont de la rivière de Mantet	77
71	Tête de bassin sous le pic du Dourmidou	78
72	Fond de la vallée de la rivière de Nohèdes	79
73	Tête de bassin versants sur la partie sud du Coronat	80
74	Partie intermédiaire et affluents de la rivière de Mantet	81
75	Tête de bassin de la rivière de Mantet	82
76	Aval de la rivière de Mantet	83
77	Cours amont de la Castellane	84
78	Aval du cours d'eau d'Evol	85
79	Amont du cours d'eau d'Evol	86
80	Aval de la Carança	87
81	Amont de la Carança	88
82	Tête du bassin de la Castellane	89
83	Tête de bassin de la rivière de Nohèdes	90
84	Cours d'eau en rive gauche de la Têt au niveau de Thuès-Entre-Valls	91
85	Tête de bassin de la Carança	92
86	Tête de bassin du cours d'eau d'Evol	93

Numéro de l'entité	Nom de l'entité	Page de l'atlas
87	Aval de la rivière de Cabrils	94
88	Tête de bassin de la rivière de Cabrils	95
89	Cours d'eau en rive gauche de la Têt versant sud du Clavéra	96
90	Amont de la rivière de Cabrils	97
91	Aval de la Riberola	98
92	Amont de la Riberola	99
93	Tête de bassin versant de la Riberola	100
94	Versant est du pic Bastard	101
95	Parties amont de riu du Planès, du rec del Mol et du rec de Brullà	102
96	La Têt et affluents de Fontpédrouse à Prades	103
97	Tête de bassin des recs de Saint-Pierre	104
98	Llagone	105
99	Cerdagne	106
100	Cambre d'Ase	107
101	Aval des Bouillouses	108
102	Amont des Bouillouses	109
103	Tête de bassin des Bouillouses	110

III. PRIORISATION

III.1. Carte générale



III.1. Atlas des entités de gestion

